CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E105907 **VALABLE JUSQU'AU** 02/07/2024

ÉDITÉ LE **03/08/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/11/2001
Forme juridique : SARL
Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2001b00683

Siret : **439 857 756 00019**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 154150796 Q 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 154150796 Q 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 20/06/2022

Raison sociale : **JAEGER WILLIAM**

109 RUE DU GENERAL LECLERC
54850 MESSEIN

Téléphone : 03 55 68 69 25 **Fax :**
Portable : 06 74 99 96 20

Site Internet : www.jaeger-eurl.fr
E-mail : jaegerw@sfr.fr

Responsabilité légale :
JAEGER ROGER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/07/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/07/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.